



Le réseau des Equipes Techniques de  
Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

Le rendez-vous des  
équipes de PLIE

N° 17  
Avril 2014

EUROPLIE, LE RESEAU DES EQUIPES TECHNIQUES DES PLIE

DANS CE NUMERO

## NOUVELLES D'EUROPLIE

**Les Rencontres Nationales** 2014 auront lieu les 26 et 27 Juin à Lyon sous le thème des nouvelles politiques nationale et européenne. Ce rendez-vous est ouvert aux équipes techniques des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi ainsi qu'à leurs élus, et plus généralement aux acteurs de l'insertion en lien avec l'activité des PLIE. Vous retrouverez toutes les informations relatives à cet événement sur le lien ci-dessous :

[www.europlie.asso.fr/rencontres\\_nationales2014](http://www.europlie.asso.fr/rencontres_nationales2014)

Entre la nouvelle programmation des fonds européens, les nouvelles politiques nationales de l'emploi et de l'insertion et la loi de modernisation de l'activité territoriale et de l'affirmation des métropoles, il paraît d'autant plus essentiel de mieux appréhender ce nouvel environnement. Cette rencontre, qui se déroule après les élections

municipales, sera donc l'occasion d'échanger entre techniciens et élus sur les politiques de l'insertion et l'emploi. Nous espérons vous voir nombreux à ces Rencontres !

L'Assemblée Générale annuelle aura lieu juste avant cette rencontre, le jeudi 26 juin au matin. Nous vous exposerons à cette occasion le projet de développement : « **Elus et techniciens pour une autre voix** ». Les adhérents recevront prochainement l'invitation à cette Assemblée.

A l'automne, nous vous proposerons une journée technique « **Développement local – Ingénierie et lien aux entreprises** » à Cannes. Cette journée sera l'occasion de présenter des actions innovantes présentées par des PLIE du réseau en termes de relations aux entreprises.

**FSE 2014-2020 :  
Les options de coûts  
simplifiés (OSC)**

Page 2

**Europe & Economie Sociale  
et Solidaire -En bref**

Page 3

**Agenda- A lire**

Page 4

# FSE 2014-2020 :

## Les options de coûts simplifiés (OSC)

Introduites durant la période 2007-2013, les options simplifiées en matière de remboursement des coûts ont pour but de réduire les charges liées à la gestion financière, au contrôle et aux audits, tant pour les bénéficiaires que pour les autorités nationales et régionales ; et ainsi espérer axer davantage la politique de cohésion sur les performances dans la mesure où le paiement de montants forfaitaires et de coûts unitaires en particulier peut être subordonné à la réalisation de résultats convenus. Pour la période 2014-2020, la Commission Européenne propose de maintenir et d'élargir les dispositions actuelles relatives aux coûts simplifiés.

Le 10 avril dernier la DGEFP en partenariat avec la Direction Générale Emploi de la Commission Européenne, le Commissariat général à l'égalité des territoires, l'Association des Régions de France et la Cour des comptes, a organisé un séminaire sur la simplification de la gestion du Fonds Social Européen dédié aux autorités de gestion et organismes intermédiaires afin d'inciter l'utilisation de ces dernières. En effet, sur la période 2007-2013, au niveau européen, aucune erreur liée aux OCS n'a été détectée alors que 57% des Programmes Opérationnels du FSE et 26% des transactions FSE ont utilisé des OCS.

Les coûts éligibles peuvent être constitués de l'une des options de coûts suivantes ou d'une combinaison de ces options:

### a) Financements à taux forfaitaire

La majeure partie des dépenses encourues dans le cadre d'un projet FSE est généralement liée aux frais de personnel, qui sont au cœur du FSE. Par conséquent, la Commission a proposé que le FSE puisse calculer le total des coûts éligibles du projet sur la base des frais de personnel directs, en ajoutant 40% au montant de ces coûts. Ce taux est fixé par le règlement et son utilisation ne doit pas être justifiée par les autorités nationales.

### b) Coûts unitaires

La subvention dépend des réalisations de l'opération. Par exemple, dans le cas d'une formation, la subvention dépendra du nombre de personnes formées.

### c) Montants forfaitaires

Le risque majeur pour le bénéficiaire est de ne pas être payé si le contrat n'est pas rempli ou partiellement rempli. Cette option n'est à utiliser que dans certains cas, par exemple l'organisation d'un séminaire.

Ces deux dernières options nécessitent une attention particulière en amont (par les Etats Membres, les Autorités de Gestion, les Organismes Intermédiaires, pressentis comme les principaux concepteurs des OSC), les coûts unitaires doivent être définis selon une méthode de calcul juste, équitable et vérifiable sur la base d'une méthodologie applicable aux politiques de l'Union et des Etats membres.

De plus, outre les options de coûts simplifiés, d'autres règles ont été introduites afin de simplifier la gestion du FSE : la proportion des audits et contrôles, la dématérialisation, la clôture des comptes annuelle.

## POUR ALLER PLUS LOIN

[Documents relatifs à la manifestation du 10 avril 2014](#)

[Guide de la Commission Européenne – Simplifier la politique de cohésion pour 2014-2020](#)

[Note Cocof](#)

[Art 14.1 du règlement FSE](#)

## CHIFFRES CLES EN FRANCE ET EN EUROPE

Selon l'INSEE,

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail en France s'établit en février 2014 à **10,4 %** de la population active en France DOM inclus. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A progresse de 31 500 sur un mois en février.

Selon l'INSEE,

**1/4** des « sans domicile » ont un emploi, près d'un sans-domicile sur dix travaille dans la fonction publique et plus de quatre sans-domicile sur dix sont sans emploi depuis plus de deux ans.

Selon la Caisse nationale des allocations familiales,

Le nombre de bénéficiaires du RSA a progressé de **7,2%** en 2013. Au 31 décembre 2013, le nombre de foyers bénéficiaires du RSA s'élevait à 2,296 millions.

Selon l'INSEE,

Le chômage des seniors (Catégorie A) a augmenté de **70 %** en quatre ans, l'évolution du nombre de l'ensemble des chômeurs (toutes catégories) de 60 ans montre même une hausse de **874 %** sur la même période.

Selon le Centre d'études et de recherches sur les qualifications,

Plus d'**1 jeune /5** serait toujours en quête d'emploi, trois ans après avoir terminé ses études supérieures.

### Les eurodéputés se saisissent de l'emploi des travailleurs âgés

Un projet de résolution du Parlement européen met le doigt sur le faible taux d'emploi des seniors. La nouvelle politique d'objectifs voulue par Bruxelles dans le cadre de la programmation 2014-2020 pourrait être mise à profit pour améliorer l'utilisation du FSE à leur égard.

## Nouvelles...

## De France

### Taux de chômage par zone d'emploi au 2eme semestre 2013

Le Monde a réalisé une carte à partir des données du chômage de l'INSEE du 2eme semestre 2013. L'une des évolutions les plus frappantes depuis fin 2008 concerne le Languedoc-Roussillon. Trois Départements de cette région affichent les taux de chômage les plus élevés en France métropolitaine : les Pyrénées-Orientales (15,7 %), l'Hérault (15,2 %) et l'Aude (14,8 %), selon les données les plus récentes de l'Insee (la moyenne nationale étant de 10,5 %). Au quatrième trimestre 2008, ils se trouvaient déjà parmi les Départements les plus sinistrés, avec l'Aisne, le Gard, le Nord et le Pas-de-Calais. Mais leur situation s'est détériorée depuis.

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

### Les emplois d'avenir ont amélioré la notoriété des missions locales

D'après une étude de l'Association nationale des directeurs de Mission Locale (ANDML), les missions locales voient leur image et leur notoriété s'améliorer avec la mise en œuvre des emplois d'avenir. L'enquête, réalisée tout au long de l'année 2013, fait également part :

- Des difficultés, notamment financières, que les missions locales rencontrent dans le déploiement de ces contrats ;
- Par ailleurs, dans ses préconisations, l'association demande un bilan des recrutements au sein des collectivités.

## À lire...

### REFORME DES FINANCEMENTS DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Avisé

2014

L'Avisé, agence d'ingénierie et de services pour entreprendre autrement, a édité un outil d'aide à la compréhension de la réforme du financement de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE). Vous y trouverez les origines de la réforme, ses principes et ses impacts.

[www.avise.org](http://www.avise.org)

### FACE A L'EMPLOI, LES INEGALITES ENTRE REGIONS SONT PLUS FORTES POUR LES MOINS DIPLOMES

Direction de l'Évaluation, de la Prospective, et de la Performance

Février 2014

Dans toutes les régions françaises, plus les personnes âgées de 25 à 64 ans ont étudié et détiennent des diplômes, plus elles ont un emploi. Alors que les opportunités d'emploi des diplômés sont relativement homogènes sur le territoire, celles des moins formés varient beaucoup d'une région à l'autre.

[education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

## L'AGENDA D'EUROPLIE

### RENCONTRE DU GROUPE DE TRAVAIL ACCOMPAGNEMENT

Le 16 mai

A Lyon

### BUREAU

Le 19 mai

A Paris

### ASSEMBLEE GENERALE

Le jeudi 26 Juin

A Lyon

### LES RENCONTRES NATIONALES 2014

Les 26 et 27 juin

A Lyon

### JOURNEE TECHNIQUE « Développement local – Ingénierie et lien aux entreprises »

Automne 2014

A Cannes

## Centre de Ressources

8 rue Traversière,  
95000 Cergy  
01 30 32 85 24

[contact@europlie.asso.fr](mailto:contact@europlie.asso.fr)

Présidente : Claudine Camilleri

Vice-Président : William Ameri

Chargée de mission : Anne-Julie Beuscart

Cette lettre d'information est ouverte aux adhérents :

Pour présenter votre structure, proposer des événements ou partager votre opinion, vous pouvez nous communiquer toute demande par mail ou par courrier au Centre de Ressources.